

ACTION URGENTE

GUYANA : UN HOMME DÉTENU AU SECRET, DEUX AUTRES TORTURÉS

Selon des informations relayées par la presse, un homme de vingt ans, Nouravie Wilfred, est détenu au secret sans inculpation par la police du Guyana. Il a probablement été maltraité après son arrestation dans le cadre d'une enquête pour meurtre, et il risque de subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements. Un garçon de quinze ans et un autre homme ont été torturés alors qu'ils étaient en garde à vue dans la même affaire.

Nouravie Wilfred a été arrêté le 27 octobre dans le cadre d'une enquête sur le meurtre de Ramenauth Bisram, un ancien haut fonctionnaire du gouvernement local, qui avait eu lieu la veille. On pense que Nouravie Wilfred est maintenu en détention au poste de police du village de Leonora, à environ 20 kilomètres à l'ouest de Georgetown, la capitale du pays. Depuis son arrestation, sa famille ne l'a pas revu et aucun avocat n'a pu le rencontrer. Selon la législation du Guyana, la police peut maintenir un suspect jusqu'à soixante-douze heures en détention avant de le présenter devant un tribunal.

Un **garçon de quinze ans** (dont Amnesty International connaît le nom) a été arrêté le 27 octobre dans le cadre de la même enquête. Le soir suivant, il a été conduit au poste de police de Leonora, où il a été battu. Lorsqu'il a refusé de signer des « aveux », des policiers l'ont maintenu à terre et lui ont arrosé les parties génitales avec un liquide inflammable auquel ils ont mis feu. Il n'a pas reçu les soins médicaux nécessaires ni bénéficié d'une assistance juridique avant le 31 octobre, bien que ses avocats et sa famille aient tenté de le voir à plusieurs reprises. Il est actuellement à l'hôpital, sous surveillance policière. Selon la presse, deux policiers auraient été arrêtés à la suite des actes de torture qu'il a subis. Une troisième personne, **Deonarine Rafick**, a également été arrêtée le 26 octobre. Le lendemain, alors que cet homme était en détention au poste de police de Leonora, il a été frappé dans le dos, sur les jambes, sur les fesses, au visage et sur le cuir chevelu à l'aide d'un morceau de bois. D'après son témoignage, l'intérieur de sa bouche a également été brûlé à la cigarette. On l'a obligé à signer des « aveux » indiquant qu'il était impliqué dans le meurtre. Ses avocats n'ont pu le voir que le 29 octobre, après plusieurs tentatives. Deonarine Rafick a été déféré devant un tribunal et inculpé de meurtre le 30 octobre. Son visage portait des marques de coups et la blessure sur son cuir chevelu n'avait pas été recousue. Le magistrat qui présidait l'audience a ordonné qu'il reçoive immédiatement des soins médicaux. Il est actuellement en prison dans l'attente d'une enquête préliminaire. Selon sa famille et son avocat, il n'a pas encore été soigné.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais ou dans votre propre langue) :

- priez instamment les autorités d'expliquer sans délai les circonstances de la détention de Nouravie Wilfred et de libérer cet homme, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction prévue par la loi ;
- engagez-les à lui permettre immédiatement de voir sa famille, de consulter l'avocat de son choix et de recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- demandez qu'il soit protégé contre la torture et toute autre forme de mauvais traitements ;
- exhortez les autorités à fournir immédiatement des soins médicaux à Deonarine Rafick et à le protéger de tout nouvel acte de torture ou autre mauvais traitement ;
- demandez instamment qu'une enquête exhaustive soit menée sur les accusations de torture perpétrée afin d'obtenir des « aveux » forcés, que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les responsables présumés soient traduits en justice.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2009 À :

Ministre de l'Intérieur :
Hon. Clement Rohee
Ministry of Home Affairs
Brickdam
Stabroek
Georgetown, Guyana
Fax : + 592 227 4806
Courriers électroniques :
homemin@guyana.net.gy

Salutation: *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Chef du ministère public
Shalimar Ali-Hack
1, Seawall Flat
Georgetown, Guyana
Fax : +592 226 9255
Courriers électroniques :
chambers@guyana.net.gy
Formule d'appel : *Dear Director of Prosecutions / Monsieur,*

Copies à :
Deux journaux locaux du Guyana :
Kaieleur News
Courriers électroniques :
kaieleurnews@yahoo.com

Stabroek News
Courriers électroniques :
stabroeknews@hotmail.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Guyana dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

GUYANA : UN HOMME AU SECRET, DEUX AUTRES TORTURÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International est préoccupée depuis longtemps par des informations faisant état d'un usage excessif de la force de la part de la police et de l'armée du Guyana, notamment de cas de torture et d'exécutions illégales, ainsi que par l'absence d'enquêtes indépendantes visant à traduire les responsables présumés de ces actes devant la justice. Il n'existe aucun organisme indépendant pouvant enquêter sur les accusations de sévices commis par des membres des forces de sécurité dans ce pays, si bien que la plupart du temps, personne n'est poursuivi.

Dans une affaire similaire, trois jours après un incendie volontaire déclenché le 17 juillet 2009 au ministère de la Santé, Troy Small aurait été battu et menacé à l'aide d'un pistolet par un groupe d'hommes dont l'un portait l'uniforme de l'armée guyanaise. Ceux-ci cherchaient vraisemblablement à lui arracher des informations. Il a été roué de coups et laissé au poste de police d'Alberrtown, dans la capitale. Une enquête semble être en cours.

AU 298/09, AMR 35/002/2009, 3 novembre 2009

